



## Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France par François Villeroy de Galhau, gouverneur de la Banque de France

Dans sa traditionnelle Lettre introductive au rapport annuel de la Banque de France adressée au Président de la République, au Président du Sénat et au Président de l'Assemblée nationale, François Villeroy de Galhau, note que « La France en 2016 a plus d'atouts qu'elle ne le croit. [...] Les progrès accomplis sont sensibles. Pour autant, le chemin à parcourir reste très significatif. La meilleure conjoncture actuelle ne suffit pas : il faut transformer l'essai pour augmenter la croissance potentielle. Une amplification substantielle des réformes est non seulement nécessaire, mais possible. » Pour le Gouverneur de la Banque de France les progrès doivent porter sur « quatre champs essentiels : les entreprises, l'emploi, l'éducation et l'État. » En ce qui concerne les entreprises, les préconisations de François Villeroy de Galhau portent « d'abord sur les rigidités sur les marchés des biens et services, qui doivent être réduites. [...] En matière d'emploi [...] le coût du travail élevé pour l'employeur, en particulier au niveau des bas salaires » reste à améliorer. L'éducation « inégalitaire » et la Formation professionnelle « mal ciblée » sont également des domaines où des progrès doivent intervenir. Enfin, la modernisation de l'État « apparaît également indispensable. Des administrations publiques modernes, qui rendent des services publics performants, à moindre coût, sont essentielles à la compétitivité de l'économie. »

Lettre introductive au Rapport annuel de la Banque de France :

[https://www.banque-france.fr/fileadmin/user\\_upload/banque\\_de\\_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf](https://www.banque-france.fr/fileadmin/user_upload/banque_de_france/publications/Rapport-annuel-2015/Rapport-annuel-2015-lettre-introductive.pdf)

## INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIÈRES GÉNÉRALES

### Banque de France

Rue de la Banque N° 26, juin 2016 - Marché du logement en France : quel serait l'impact de mesures macroprudentielles ?

Ce Rue de la Banque évalue l'impact sur les prix immobiliers, la construction et le crédit à l'habitat de mesures macroprudentielles conduisant à une hausse des taux des crédits, à une réduction du taux d'effort (échéances rapportées au revenu) ou à une limitation de la durée initiale des prêts. Ces trois types de mesures auraient des effets significatifs sur l'évolution du crédit à l'habitat et, dans une moindre mesure, sur les prix du logement en raison de l'impact des variations du crédit sur le stock de logements.

[https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque\\_26\\_20160606\\_FR.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/Rue-de-la-banque_26_20160606_FR.pdf)

### Union européenne

#### BCE

À l'issue de la réunion du 2 juin 2016 du Conseil des gouverneurs, Mario Draghi a déclaré : « Au terme de notre examen régulier de la situation économique et monétaire, nous avons décidé de laisser les taux d'intérêt directeurs de la BCE inchangés. Nous continuons de penser que les taux directeurs devraient rester à leurs niveaux actuels ou à des niveaux plus bas sur une période prolongée, et bien au-delà de l'horizon fixé pour nos achats nets d'actifs. En ce qui concerne les mesures non conventionnelles de politique monétaire, nous confirmons que les achats mensuels d'actifs à hauteur de 80 milliards d'euros devraient être réalisés jusque fin mars 2017 ou au-delà si nécessaire, et en tout cas, jusqu'à ce que le Conseil des gouverneurs observe un ajustement durable de l'évolution de l'inflation conforme à son objectif. La prochaine étape prévoit que nous commencerons, le 8 juin, à effectuer des achats d'actifs dans le cadre de notre programme d'achats de titres du secteur des entreprises (corporate sector purchase programme, CSPP). En outre, à compter du 22 juin, nous conduirons la première opération au titre de la nouvelle série d'opérations de refinancement à plus long terme ciblées ».

La déclaration introductive : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-declaration-introductive-20160602.pdf)

Détails du programme d'achats de titres du secteur des entreprises (CSPP) par la BCE : [https://www.banque-france.fr/uploads/tx\\_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf](https://www.banque-france.fr/uploads/tx_bdfgrandesdates/communiqué-presse-bce-detail-programme-CSPP-20160602.pdf)

#### Chômage

Dans la zone euro (ZE19), le taux de chômage corrigé des variations saisonnières s'est établi à 10,2 % en avril 2016, stable par rapport à mars 2016 et en baisse par rapport au taux de 11,0 % enregistré en avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans la zone euro depuis août 2011. Dans l'UE28, le taux de chômage s'est établi à 8,7 % en avril 2016, en baisse par rapport au taux de 8,8 % de mars 2016 et à celui de 9,6 % d'avril 2015. Il s'agit du taux le plus faible enregistré dans l'UE28 depuis avril 2009. Eurostat estime qu'en avril 2016, 21,224 millions d'hommes et de femmes étaient au chômage dans l'UE28, dont 16,420 millions dans la zone euro. Par rapport à mars 2016, le nombre de chômeurs a diminué de 106 000 dans l'UE28 et de 63 000 dans la zone euro. Comparé à avril 2015, le chômage a baissé de 2,096 millions de personnes dans l'UE28 et de 1,309 million dans la zone euro. Parmi les États membres, les taux de chômage les plus faibles en avril 2016 ont été enregistrés en République tchèque (4,1 %), en Allemagne (4,2 %) ainsi qu'à Malte (4,3 %). Les taux de chômage les plus élevés ont été relevés en Grèce (24,2 % en février 2016) et en Espagne (20,1 %).

### Publications au Journal officiel

Décret n° 2016-707 du 30 mai 2016 portant réforme des titres de créances négociables : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000032611011&dateTexte=&categorieLien=id>

# SUIVI DE PLACE ET ACTIVITÉS DE L'INSTITUT

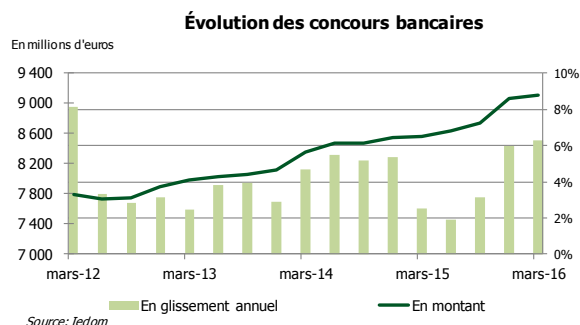
## Des indicateurs financiers bien orientés au 1<sup>er</sup> trimestre 2016

L'encours sain progresse de 6,3 % sur un an pour s'établir à 9,1 millions d'euros en ce début d'année. Sur trois mois, le rythme de croissance est plus faible après une fin d'année traditionnellement dynamique.

À fin mars, l'activité de crédit aux ménages reste bien orientée. À 3,6 milliards d'euros, l'encours croît (+10,1 % contre +9,9 % à fin décembre), tiré par crédits à la consommation (+8,6 %). Les crédits à l'habitat maintiennent leur rythme de croissance de fin d'année et s'inscrivent en hausse de 10,7 %. La progression des crédits aux ménages est plus légère sur trois mois (+0,7 %).

Les financements consentis aux entreprises augmentent pour leur part à une vitesse modérée (+2,5 % après +2,7 % à fin décembre) pour atteindre 4,1 milliards d'euros. Les crédits immobiliers progressent au même rythme qu'à fin décembre (+1,2 %). Les crédits d'investissement poursuivent leur croissance (+7,8 %) tandis que les crédits d'exploitation sont en recul (-2,7 %). En glissement trimestriel, les crédits aux entreprises diminuent légèrement (-0,4 %).

La collecte nette d'épargne reste bien orientée en début d'année 2016. À 8,0 milliards d'euros, les actifs financiers augmentent de 4,3 % sur un an. En glissement trimestriel, ils sont quasiment stables (+0,3 %).



## Publication de la typologie du surendettement en Guadeloupe

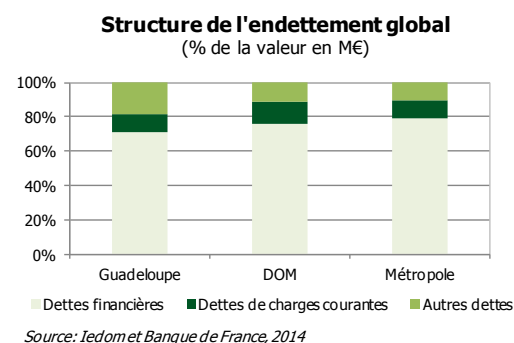
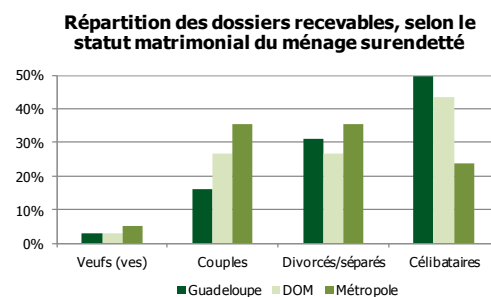
L'Institut d'émission des départements d'outre-mer en Guadeloupe (IEDOM) a publié une note analysant le profil des ménages surendettés au sein de l'archipel guadeloupéen ainsi que la structure de leur endettement.

En 2014, les ménages en situation de surendettement en Guadeloupe sont majoritairement composés de personnes seules (84 % de personnes célibataires, séparées, divorcées ou veuves) et avec au moins une personne à charge (50 %).

En Guadeloupe, occuper un emploi ne semble pas être suffisant pour se prémunir contre le surendettement : les actifs occupés représentent, à part égales avec les chômeurs, 38 % des personnes surendettées. Cependant, dans la plupart des dossiers, les personnes perçoivent des revenus inférieurs au SMIC et présentent de faibles capacités de remboursement.

En 2014, l'endettement moyen par dossier s'établit à 65 000 euros, soit un niveau supérieur à celui enregistré dans les autres DOM. Il se compose à 71 % de dettes financières, qui recouvrent notamment les dettes immobilières et les dettes à la consommation. Les arriérés de charges courantes, pesant à 10 % dans l'endettement des ménages, sont essentiellement dus au logement et à la fiscalité.

Comparativement aux autres DOM, la Guadeloupe enregistre un faible taux de dépôt de dossiers de surendettement (0,93 dossier pour 1 000 habitants). S'il existe des raisons culturelles et sociales à ce constat, ceci est aussi révélateur de la nécessité de consolider les dispositifs d'informations et d'accompagnement à destination des ménages rencontrant des difficultés financières.



Cette note est téléchargeable librement sur le site : <http://iedom.fr/>

## BRÈVES ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES

### Fonds social européen, implication du Conseil Départemental

Le conseil Départemental assure désormais la gestion déléguée d'une partie du Fonds social européen (FSE). Sur les deux programmes opérationnels Feder-FSE mis en œuvre en Guadeloupe pour la période 2014-2020, ce sont sur les 65 % de l'enveloppe gérée par l'État que la Collectivité se trouve associée. Par délégation, cette dernière devient gestionnaire de 72,4 % de la somme dédiée à l'axe 3 du programme « promouvoir l'inclusion sociale et lutter contre la précarité ». La subvention globale départementale se décline en quatre fiches actions. La principale en termes de dotation (33 millions) vise à l'accompagnement global vers l'emploi.

## L'enjeu de l'économie bleue en Guadeloupe

Selon l'étude réalisée par le Pôle Services de Guadeloupe Formation, l'économie bleue serait un enjeu stratégique pour l'archipel, notamment en raison de sa situation géographique et topographique. Ce modèle économique vise à soutenir la croissance durable dans les secteurs maritimes tout en se souciant de l'environnement. L'étude identifie plusieurs enjeux pour la Guadeloupe tels que le développement des activités portuaires et de la pêche, le développement durable, la conservation des milieux marins, l'attractivité des métiers et l'adéquation emploi-formation. Fin décembre 2013, 0,8 % de l'emploi salarié était concerné par l'économie bleue en Guadeloupe.

## Projet environnemental de Guadeloupe Port Caraïbes

Dans le cadre de sa mission de gestion et de préservation du domaine public et des espaces naturels, Guadeloupe Port Caraïbes lance un projet environnemental à long terme. Mûri en concertation avec toutes les parties concernées (propriétaires fonciers, entreprises, pêcheurs, associations, communauté scientifique, etc.), ce projet a pour objectif d'apporter une plus-value environnementale notamment via une amélioration des aménagements existants. Le budget consacré à cette opération s'élève à quatre millions d'euros, engagés sur les cinq prochaines années.

## Baisse de la richesse saccharine pour la campagne 2016

En dépit de prévisions de coupe revues à la hausse, les professionnels du secteur de la canne à sucre déplorent une richesse saccharine particulièrement basse pour la campagne actuelle. Afin d'être qualifiée de bonne, la richesse saccharine doit dépasser 9 % : à la mi-juin, elle atteint 6,03 % en moyenne sur les trois bassins après s'être élevée à 8,86 % à fin mars, puis à 7,59 % début mai. À Marie-Galante en revanche, la richesse moyenne pour l'ensemble du bassin sur la campagne s'établit à 9,34 %.

## ACTUALITÉS RÉGIONALES

### Îles du Nord, présentation du projet académique

L'équipe du service de l'éducation de Saint-Martin et de Saint-Barthélemy a présenté le projet académique des îles du Nord. Celui-ci recense 10 grandes priorités répertoriées selon trois axes visant respectivement : les pratiques pédagogiques dans l'objectif de réussite des élèves, un égal accès à la qualification et à l'insertion professionnelle et l'accompagnement des acteurs du système éducatif. Si les îles du Nord dépendent de l'académie de Guadeloupe, ce projet a pour vocation de prendre en compte quelques unes de leurs spécificités à l'image du multilinguisme de certains élèves.

### Saint-Martin, adhésion à l'AEC

L'adhésion de la Collectivité de Saint-Martin en tant que membre associé à l'association des États de la Caraïbe (AEC) en son nom propre, a été ratifiée à l'unanimité des pays membres. La signature du protocole s'est faite à l'occasion du 7<sup>ème</sup> sommet de l'AEC, axé sur la promotion du développement durable dans la grande Caraïbe. Cette adhésion permet à la Collectivité d'inscrire le territoire dans les actions commerciales, touristiques et de protection contre les risques naturels, qui seront initiées à l'échelle caribéenne.

## PRINCIPAUX INDICATEURS

INDICATEURS DE RÉFÉRENCE						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Prix</b> (Source : Insee)	Indice des prix à la consommation (base 100 en 2015)	Guadeloupe France entière	Avril	2016	100,0 100,1	0,4 % 0,1 %	-0,5 % -0,2 %	
<b>Demandeurs d'emploi</b> (Source : Dicccte)	Nombre de demandeurs d'emploi (DEFM A) (données CVS)		Avril	2016	55 070	-1,5 %	-4,3 %	
<b>Commerce extérieur</b> (Source : Douanes)	Exportations (en cumul - millions d'euros) Importations (en cumul - millions d'euros)		Avril	2016	65,7 768,7	- -	-7,7 % -7,5 %	
<b>Créations d'entreprises</b> (Source : Insee)	Nombre d'entreprises créées (hors auto-entreprises)		Avril Cumul annuel	2016	374 1 472	1,6 % -	11,0 % 3,4 %	
<b>Vulnérabilité des ménages</b> (Source : Jedom)	Personnes physiques en interdiction bancaire Retraits de cartes bancaires (Flux)		Mai	2016	19 000 628	-0,1 % 11,3 %	-5,5 % 115,8 %	

INDICATEURS SECTORIELS						Données brutes	Variation mensuelle	Glissement annuel
<b>Trafic aéroportuaire</b> (Source : Aéroport Pôle Caraïbe)	Nombre de passagers (entrées + sorties, hors transit)		Mai Cumul annuel	2016	149 251 970 938	-19,0 % -	2,8 % 7,3 %	
<b>Trafic maritime</b> (Source : Guadeloupe Port Caraïbe)	Trafic net de marchandises (tonnes) Nombre de passagers (entrées + sorties)		Mai	2016	243 254 75 960	-17,8 % 15,2 %	-15,6 % 3,2 %	
<b>Immatriculations</b> (Source : Préfecture)	Immatriculations de véhicules neufs		Mai Cumul annuel	2016	1 036 5 979	-20,1 % -	11,9 % 2,3 %	
<b>Consommation de ciment</b> (Source : Ciments Antillais)	Ventes de ciment (tonnes)		Mai Cumul annuel	2016	15 019 79 155	-7,4 % -	3,4 % -1,5 %	

## Taux directeurs de la Banque centrale européenne

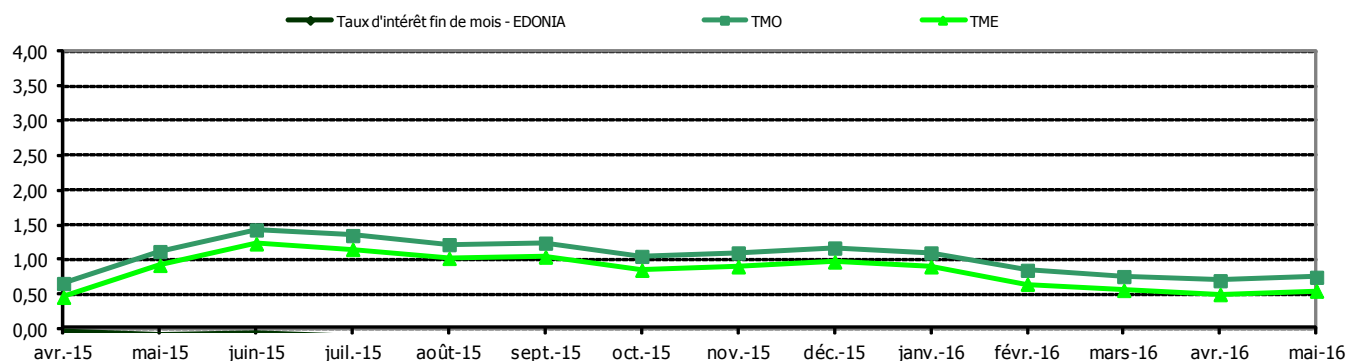
<b>Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème</b>	<b>taux</b>	<b>date d'effet</b>
<b>Taux de la facilité de prêt marginal</b>	<b>0,00%</b>	<b>16/03/2016</b>
<b>Taux de la facilité de dépôt</b>	<b>0,25%</b>	<b>16/03/2016</b>
	<b>-0,40%</b>	<b>16/03/2016</b>
<b>Taux d'intérêt légal 1er semestre 2016 - JORF du 27/12/2015</b>		
<b>Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/02/16)</b>		
<b>Créances de personnes physiques</b>	<b>Livret A et bleu</b>	<b>LDD</b>
<i>(Hors besoins professionnels) :</i>	<b>0,75%</b>	<b>0,75%</b>
<b>Autres cas :</b>	<b>1,01%</b>	<b>1,25%</b>
		<b>1,50%</b>
		<b>CEL*</b>
		<b>0,50%</b>
		<i>* hors prime d'Etat</i>
<b>Taux d'intérêt fin de mois - EONIA</b>		
<b>Taux d'intérêt fin de mois - EURIBOR</b>		
<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>
<b>-0,2270%</b>	<b>-0,3030%</b>	<b>-0,3330%</b>
<b>Mai</b>	<b>1 mois</b>	<b>3 mois</b>
<b>-0,3240%</b>	<b>-0,3490%</b>	<b>-0,2610%</b>
<b>6 mois</b>	<b>1 an</b>	
<b>-0,1530%</b>	<b>-0,0150%</b>	
<b>Taux moyen mensuel des emprunts d'État à long terme (TME)</b>		
<b>Taux moyen mensuel des obligations d'État (TMO)</b>		
<b>Février</b>	<b>Mars</b>	<b>Avril</b>
<b>0,65%</b>	<b>0,56%</b>	<b>0,50%</b>
<b>Mai</b>	<b>Février</b>	<b>Mars</b>
<b>0,55%</b>	<b>0,85%</b>	<b>0,76%</b>
	<b>Avril</b>	<b>Mai</b>
	<b>0,70%</b>	<b>0,75%</b>

### Taux de l'usure (seuils applicables au 1<sup>er</sup> avril 2016)

<b>Crédits aux particuliers</b>	<b>Seuils de l'usure</b>	<b>Prêts aux personnes morales n'ayant pas d'activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
<b>Prêts immobiliers</b>			
Prêts à taux fixe	<b>4,05%</b>	Prêts consentis en vue d'achats ou de ventes à tempérament	<b>7,17%</b>
Prêts à taux variable	<b>3,55%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux variable	<b>2,92%</b>
Prêts-relais	<b>4,25%</b>	Prêts d'une durée supérieure à deux ans, à taux fixe	<b>3,33%</b>
<b>Autres prêts</b>		Découverts en compte	<b>13,37%</b>
Prêts d'un montant inférieur ou égal à 3 000 euros	<b>20,05%</b>	Autres prêts d'une durée initiale inférieure ou égale à deux ans	<b>2,73%</b>
Prêts d'un montant compris entre 3 000 euros et 6 000 euros	<b>13,20%</b>	<b>Prêts aux personnes physiques agissant pour leurs besoins professionnels et aux personnes morales ayant une activité industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou professionnelle non commerciale</b>	<b>Seuils de l'usure</b>
Prêts d'un montant supérieur à 6 000 euros	<b>7,63%</b>	Découverts en compte	<b>13,37%</b>

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

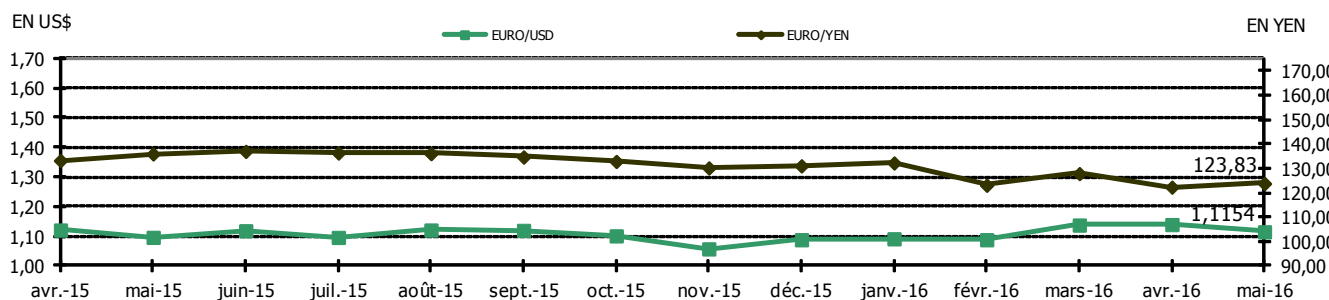
### Taux des marchés monétaires et obligataires



### Taux de change (dernier cours fin de mois)

<b>EURO/USD (États-Unis)</b>	<b>1,1154</b>	<b>EURO/ZAR (Afrique du Sud)</b>	<b>17,5863</b>	<b>EURO/SRD (Surinam)</b>	<b>7,4712</b>
<b>EURO/JPY (Japon)</b>	<b>123,8300</b>	<b>EURO/BWP (Botswana)</b>	<b>12,4383</b>	<b>EURO/ANG (Ant. Néerl.)</b>	<b>2,0158</b>
<b>EURO/CAD (Canada)</b>	<b>1,4530</b>	<b>EURO/SCR (Seychelles)</b>	<b>14,8156</b>	<b>EURO/DOP (Rép. Dom.)</b>	<b>51,1019</b>
<b>EURO/GBP (Grande-Bretagne)</b>	<b>0,7619</b>	<b>EURO/MUR (Maurice)</b>	<b>39,5746</b>	<b>EURO/BBD (La Barbade)</b>	<b>2,2264</b>
<b>EURO/SGD (Singapour)</b>	<b>1,5367</b>	<b>EURO/BRL (Brésil)</b>	<b>3,9850</b>	<b>EURO/TTD (Trinité et Tobago)</b>	<b>7,397</b>
<b>EURO/HKD (Hong-Kong)</b>	<b>8,6640</b>	<b>EURO/VEF (Vénézuéla)</b>	<b>11,1182</b>	<b>EURO/XPF (COM Pacifique)</b>	<b>119,33170</b>
<b>EURO/MGA (Madagascar)</b>	<b>3629,1859</b>	<b>EURO/XCD (Dominique)</b>	<b>3,0057</b>	<b>EURO/FC (Comores)</b>	<b>491,96775</b>

### Évolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



### Taux de conversion irrévocables pour les 17 pays de la zone euro

<b>1 EURO =</b>	<b>40,3399 BEF</b>	<b>6,55957 FRF</b>	<b>40,3399 LUF</b>	<b>200,482 PTE</b>	<b>15,6466 EEK</b>
	<b>1,95583 DEM</b>	<b>0,787564 IEP</b>	<b>2,20371 NLG</b>	<b>5,94573 FIM</b>	
	<b>166,386 ESP</b>	<b>1936,27 ITL</b>	<b>13,7603 ATS</b>	<b>340,750 GRD</b>	
	<b>239,640 SIT</b>	<b>0,585274 CYP</b>	<b>0,429300 MTL</b>	<b>30,1260 SKK</b>	

Directeur de la publication : Hervé GONSARD - Responsable de la rédaction : J-M PAUGAM

Éditeur et Imprimeur : IEDOM - Parc d'activité de la Providence - ZAC de Dothémare - 97139 Les Abymes

Achevé d'imprimer le 21 juin 2016 - Dépôt légal : juin 2016 - ISSN 1240-3806